# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 29 JANVIER 1868 Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LEMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION SEMI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi.
Par an, $5; par semestre, $3.


TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces courtes, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

TARIF D'ANNONCES.

| | 1 mois | 2 mois | 3 mois | 6 mois | 12mo |
|---|---|---|---|---|---|
| Un carré | $12 net | $22 net | $30 net | $50 net | $75 net |
| Deux " | 22 " | 38 " | 50 " | 80 " | 125 " |
| Trois " | 30 " | 58 " | 70 " | 110 " | 175 " |
| Quatre " | 38 " | 67 " | 90 " | 140 " | 225 " |
| Cinq " | 46 " | 80 " | 105 " | 170 " | 275 " |
| Six " | 54 " | 95 " | 120 " | 200 " | 325 " |
| Sept " | 60 " | 105 " | 135 " | 230 " | 375 " |
| Huit " | 65 " | 115 " | 150 " | 260 " | 420 " |
| Neuf " | 70 " | 125 " | 165 " | 290 " | 460 " |
| Dix " | 75 " | 135 " | 180 " | 320 " | 500 " |
| Onze " | 80 " | 145 " | 195 " | 350 " | 540 " |
| Douze " | 85 " | 155 " | 210 " | 380 " | 580 " |
| Treize " | 90 " | 165 " | 220 " | 410 " | 620 " |
| Quatorze " | 95 " | 175 " | 230 " | 430 " | 660 " |
| Quinze " | 100 " | 185 " | 240 " | 450 " | 700 " |
| Trente " | 175 " | 330 " | 480 " | 750 " | 1200 " |

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 29 JANVIER.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir les annonces.

Par le shérif—à 4 heures et demie, sur les lieux, au coin des rues St Philippe et Claiborne, les meubles et effets qui se trouvent dans la maison.

Par A. Lange, constable—à son entrepôt rues Bienville, entre Royale et Bourbon, un lot de meubles.

Par H. W. Palfrey—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un terrain situé dans le Premier District, dans l'îlet borné par les rues Calliope, Euphrosine, Liberté et l'Avenue Franklin, avec une maison basse, &c; un autre terrain attenant, avec maison semblable; un autre terrain attenant, même îlet. De plus, un terrain avec une maison basse en bois, une maison à étage dans le fond, rue Bourbon, entre Hôpital et Quartier—Quatre terrains dans la rue d'Hémécourt, entre la rue Salomon et l'Avenue Carrollton.

Par G. Léaumont—à sa salle d'encan, 300 caisses bottes, souliers et brodequins, habillements d'hiver et de chapeaux.

Par Holz, Biehm & Co—aux Nos 1 et 2 de la rue Carroll, en face du Théâtre National, à 11 heures, tout le contenu du dit édifice, comprenant vins, liqueurs, installations de buvette et meubles.

Par G. de Fériet—au No 96 de la rue Bienville, meubles, cases, réserve.

Par Eug. Touré—au No 96 de la rue Vieille Levée, whisky, eau-de-vie, genièvre, vins, sardines, &c.

Par A. Felber—au No 46 de la rue de Chartres, marchandises sèches, habillements, chapeaux, lingerie, &c.

Par Hoffman, Marks & Co—au No 31 de la rue de Chartres, marchandises sèches et lingerie; marchandises avariées; jambons passés au sucre.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

ATTENTION!

☞ Le shérif procédera aujourd'hui à 4 1/2 heures P. M., sur les lieux, à l'angle des rues St Philippe et Claiborne, Deuxième District, à l'adjudication d'un lot de meubles et d'effets.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

## La paix ou la guerre en Europe.

Depuis dix-huit mois, c'est-à-dire depuis la victoire des Prussiens à Sadowa, l'idée qu'une guerre entre la Prusse et la France est inévitable s'est tellement enracinée dans l'esprit public, en Europe, que les assurances les plus pacifiques de la part de l'Empereur Napoléon et du roi Guillaume, les déclarations les plus officielles de M. Rouher ou de M. de Bismark n'ont pu réussir à faire évanouir les rumeurs belliqueuses qui semblent saturer l'air comme les miasmes délétères en temps d'épidémie. A force de s'entendre dire qu'ils ont envie de se mesurer, les deux souverains seront peut-être obligés d'en venir aux mains pour en finir avec un état de malaise qui menace de se prolonger indéfiniment.

En France le gouvernement a abusé de l'argument tiré du vieil adage latin "*si vis pacem para bellum*". Ses raisons pour renouveler l'armement de toute l'infanterie française, c'est-à-dire pour avoir 900,000 fusils Chassepot prêts à faire face à toute éventualité, pour réorganiser l'armée de façon à avoir au besoin 1,200,000 hommes sous les armes, pour faire placer toutes les forteresses des frontières dans un état de défense formidable, sont assurément fort plausibles. La France ne pouvait, sans déchoir du rang qu'elle occupe en Europe comme puissance militaire, rester en arrière de la Prusse sous le rapport des armements. Avec les intentions les plus pacifiques il fallait bien que le gouvernement fût prêt à défendre l'honneur et les intérêts de la France contre les provocations et les agressions possibles d'une puissance dont l'ambition ne faisait que grandir à mesure qu'elle s'annexait de nouveaux territoires.

Ces raisonnements, appuyés de déclarations répétées, émanant du souverain et de ses ministres, et commentés et développés par la presse gouvernementale, n'ont jamais eu le pouvoir de calmer complètement les inquiétudes de l'opinion publique. Les journaux et les orateurs de l'opposition, tout en se prétendant grands partisans de la paix, n'ont cessé de parler comme s'ils voulaient, à tout prix, pousser le gouvernement à la guerre. Tandis que le roi de Prusse semblait accueillir comme sincères les protestations de la Cour des Tuileries, l'opposition prenait à tâche de les mettre en doute. Elle cherchait à prouver que tous les préparatifs du gouvernement français cachaient une intention arrêtée d'entreprendre une grande guerre, et elle s'efforçait d'arracher aux ministres l'aveu de cette intention. En cela, l'opposition montrait aussi peu de prudence que de patriotisme.

Le gouvernement de Napoléon III ne s'est pas laissé émouvoir par les attaques de ses adversaires à l'intérieur, et il a continué, sans précipitation apparente, mais avec une énergie qui ne s'est pas ralentie, ses préparatifs pour placer la France sur un pied de défense qui pût imposer le respect à ses voisins et qui pût lui permettre de parler haut et ferme lorsque le moment serait venu.

La discussion de la loi sur l'armée au Corps législatif, la polémique quelquefois ardente des journaux à Paris et dans les départements avaient ravivé les appréhensions. On épluchait les discours des ministres pour y trouver des contradictions, et les alarmistes prédisaient que le premier janvier fournirait à l'Empereur l'occasion de dessiner sa politique. Or, la réception de M. de Goltz envoyé de la Confédération de l'Allemagne du Nord, les paroles échangées aux Tuileries à cette occasion, le 31 décembre, et celles qui ont été prononcées le lendemain par l'Empereur, ont été du caractère le plus pacifique. Quelques jours plus tard on lisait dans le Bulletin politique du *Moniteur* du soir:

"Les paroles prononcées par l'Empereur à la réception du 1er janvier ont été accueillies en Europe comme un gage de paix et de concorde. S. M., entourée des représentants de toutes les puissances, a manifesté une fois de plus son constant désir de conserver avec elles les meilleures relations. Dans la journée de la veille, l'Empereur, en recevant M. le comte de Goltz les lettres qui l'accréditent en qualité d'ambassadeur de la Confédération de l'Allemagne du Nord, avait saisi avec plaisir l'occasion de constater la bonne intelligence qui existe entre le gouvernement français et le gouvernement prussien."

Tout cela n'a pas rassuré l'opinion publique; on a continué à croire à la guerre. On pourra juger de l'état des esprits par l'article suivant que nous trouvons dans le *Journal des Débats* du 9 janvier.

En présentant le projet de loi sur la réorganisation de l'armée, le gouvernement s'est proposé pour but d'augmenter la sécurité du pays. Ce but a-t-il été atteint? Les intérêts se sont-ils rassurés, la vague inquiétude à laquelle les populations étaient en proie s'est-elle dissipée, la grève du milliard a-t-elle cessé? Non! Au contraire, à mesure que nous approchons du vote, le malaise s'accroît, et les deux élections qui viennent d'avoir lieu dans les départements d'Indre-et-Loire et de la Somme, et qui se sont faites sous l'impression de la loi militaire, suffiraient pour attester que cette loi, destinée à rétablir la confiance dans le pays et y ramener la sécurité, provoque au contraire, parmi les populations, un sentiment de méfiance et de répulsion. A quoi cela tient-il? La loi sur la réorganisation de l'armée est-elle impopulaire parce qu'elle impose au pays des charges excessives? Non! En temps de paix le nouveau système sera plus léger que l'ancien. Le soldat, qui est retenu aujourd'hui sous les drapeaux pendant six ans ou sept ans et demi, ne sera plus assujetti qu'à un service de cinq ans. En d'autres termes, le fardeau que lui impose l'obligation du service militaire se trouvera allégé d'un quart. A la vérité, il devra servir pendant deux ans de plus en temps de guerre; mais si l'on songe que depuis cinquante ans on n'a pas compté plus de deux ou trois ans de temps de guerre, qu'il n'est pas probable, malgré tout, qu'on en compte davantage dans les cinquante années à venir, les populations trouveront dans le nouveau système un allégement et non une aggravation de leurs charges.

Comment donc se fait-il qu'elles l'accueillent avec si peu de faveur? Il faut le dire: c'est parce qu'il leur apparaît comme l'avant-coureur de la guerre, et qu'elles veulent la paix. Les tendances de l'opinion publique sont décidément et résolument pacifiques, et la jeunesse des écoles, qui applaudissait hier au Collége de France une éloquente glorification des arts de la paix, se trouve sur ce point parfaitement d'accord avec les agriculteurs, les industriels et les ouvriers qui viennent de voter contre la loi militaire dans les départements d'Indre-et-Loire et de la Somme. Les motifs pour lesquels les jeunes gens qui s'occupent plus d'idées que d'affaires, et les électeurs qui s'occupent plus d'affaires que d'idées, ne veulent pas de la guerre, sont probablement fort différents: les uns voient surtout dans la guerre l'ajournement de la reprise des affaires; les autres, l'ajournement des libertés promises; mais si les motifs diffèrent, l'accord existe sur le but, et ce but, c'est la paix.

Nos informations par la malle s'arrêtent à cette date du 9 janvier, mais voici d'après le télégraphe transatlantique le résumé de ce qui s'est passé depuis cette époque:

11 janvier.

Le premier jour de l'an, le roi Guillaume de Prusse a envoyé à l'empereur des Français une lettre autographe très cordiale, à laquelle il a été fait une réponse conçue dans le même esprit de conciliation. La publication de ces documents a été bien accueillie, surtout par la Bourse, où les rentes sont fermes et en hausse.

Paris, 15 janvier.

Le public attend avec impatience la publication d'une brochure sur les relations extérieures et les affaires intérieures de la France, à laquelle travaille le prince Napoléon.

La *Patrie* dit aujourd'hui: Les gouvernements de France et de Prusse sont convenus d'agir de concert à l'égard de la question romaine, de manière à rétablir les rapports de l'Italie et du Saint-Siége exactement dans l'état où ils se trouvaient en vertu de la Convention de septembre. La *Patrie* espère que l'Italie ne mettra aucun obstacle à l'accomplissement de ce projet.

Londres, 15 janvier.

On dit que la Prusse s'est unie à la France et à l'Autriche pour faire des remontrances à la Servie sur ses préparatifs belliqueux.

Paris, 20 janvier.

Dans un article sur la question d'Orient, la *Patrie*, après avoir commenté certains articles perfides sur la France et la Prusse, qui ont paru dans les journaux russes, déclare que le désir évident de ces journaux est de faire tout ce qui sera en leur pouvoir pour provoquer un désaccord et faire rompre les relations existant actuellement entre la Prusse et la France.

L'*Epoque* dit que l'empereur prépare et va publier un manifeste destiné à donner à l'Europe l'assurance que le désir et la politique de son gouvernement est le maintien de la paix.

Paris, 23—On rapporte aujourd'hui, sur bonne autorité, que l'empereur a empêché la publication de la brochure du prince Napoléon sur les affaires intérieures et extérieures de France. L'apparition de cet ouvrage était attendue avec beaucoup d'intérêt et cette décision imprévue de l'empereur a causé, en conséquence, beaucoup de désappointement dans le peuple.

St-Pétersbourg, 24—Le Boersen Zeitung, publié ici, appelle l'attention sur le fait que le projet de loi sur l'armée française augmente matériellement la puissance de Louis-Napoléon et lui inspirera sûrement l'idée de prendre une attitude plus hautaine et un ton plus hardi en ce qui concerne la politique européenne.

Paris, 24—La *Patrie*, dans un article semi-officiel, fait observer que la Russie est l'unique puissance qui maintenant ne soit pas en harmonie avec le reste de l'Europe. Les efforts faits pour tranquilliser les esprits sont singulièrement illogiques quand chaque puissance de l'Europe s'occupe d'armements avec autant d'activité que si la guerre était attendue.

Paris, 24—On dit qu'un nouvel emprunt français de 700,000,000 francs sera bientôt lancé sur le marché.

Paris, 25—La note impériale aux préfets des départements annonçant la nouvelle loi sur l'armée, dit qu'au lieu d'être une mesure de guerre c'est une garantie de paix.

Londres 25.—Le bruit s'est répandu sur le continent que la Prusse s'était assuré l'emploi de la marine des Etats-Unis en cas de guerre.

Londres, 27—Le nouvel emprunt français de 750,000,000 de francs sera mis sur le marché demain.

Sauf une dépêche de Londres du 25 qui n'a pas grande importance, il résulte de ces télégrammes que la meilleure intelligence continue à régner entre la France et la Prusse. Les dépêches de St-Pétersbourg et de Paris du 24 paraissent indiquer que si la guerre éclate, elle prendra sa source dans la question d'Orient. L'emprunt de 750 millions que va contracter le gouvernement français est, en apparence au moins, un nouveau démenti donné par le gouvernement lui-même à ses propres assurances. On aura beau alléguer les dépenses que nécessitent la réorganisation de l'armée, la mise en état de la marine et l'armement des forteresses, on ne parviendra pas à détruire la croyance populaire à la guerre. Le peuple français est arrivé à cet état d'impatience où il était en 1859 lorsque la guerre avec l'Autriche éclata. Aujourd'hui, comme alors, les partisans les plus acharnés de la paix vont s'écrier qu'il faut en finir, et que la guerre est préférable à la prolongation d'un état de choses qui paralyse toutes les affaires.

P. S.—Une dépêche d'hier dit que l'emprunt n'est que de 440 millions et en explique l'objet; mais l'explication ne nous paraît pas très claire.

LA BELLE HÉLÈNE A L'OPÉRA.—La troisième représentation de cette amusante parodie lyrique aura lieu ce soir mercredi. Mademoiselle Lambelé continue à faire fureur dans le rôle d'*Hélène*, et elle est admirablement secondée par M. Decré dans le rôle de Pâris, par mademoiselle Amélie Hiory dans celui d'Oreste, et par MM. Chamonin, Micheau, Gilbert, Goujon, Gautier, Rosambeau, mesdemoiselles Marie Hiory et Legrand dans les autres rôles. La *Belle Hélène* est une de ces pièces que toute la ville doit aller voir. Les occasions de rire de bon cœur sont si rares qu'il faut les mettre à profit.

CONCERT DE M. PFEIFFER.—Nous avons dit quelques mots, l'année dernière, d'un pianiste dont la réputation est déjà bien établie dans les deux mondes, M. Oscar Pfeiffer. Cet éminent artiste vient de donner, avec le concours de sa femme, cantatrice distinguée, une série de concerts qui l'ont fait connaître dans les grandes villes du Nord. Nous apprenons qu'il est disposé à venir donner trois concerts à la Nouvelle-Orléans dès qu'il y aura un assez grand nombre de souscripteurs. M. L. Grunewald, éditeur de musique rue du Canal, s'est chargé de recueillir les souscriptions, et nous espérons que la liste en sera bientôt suffisante pour attirer dans notre ville deux artistes dont la presse du Nord fait les plus grands éloges.

Le meilleur savon de famille.—On a répandu dans la communauté l'idée que MM. McRoberts et Dick, fabricants de savon rue de la Commune No 43, n'avaient pas remporté le premier prix pour la fabrication des savons de famille, à l'Exposition de la Louisiane. Or ils ont obtenu le diplôme et le diplôme est bien le prix le plus élevé ainsi que cela résulte d'une correspondance échangée entre un des exposants et le colonel Rhett, secrétaire de l'Association. Le diplôme obtenu par ces industriels établit donc que dans l'opinion du jury qui a accordé les récompenses, le savon de famille fabriqué par eux est d'une qualité supérieure à celle des autres savons exposés. 26 et 29

Le Savon de famille de McRoberts & Dick.—On lira, dans une annonce publiée dans nos colonnes, une correspondance échangée entre les fabricants de savon qui ont obtenu le diplôme à l'Exposition de la Louisiane et le colonel Rhett, secrétaire de la "Fair Grounds Association". Le colonel Rhett déclare que le diplôme est la plus élevée des récompenses accordées aux exposants. Il est donc indubitable que le jury a pensé que le savon de famille exposé par cette maison est le meilleur de ceux qui sont fabriqués en Louisiane.

Charbon. Charbon.—La maison W. G. Coyle & Co. annonce de nouveau qu'elle fait distribuer dans toutes les parties de la ville, de l'excellent charbon de Pittsburg ainsi que de l'Anthracite et du Cannel Anglais, aux plus bas prix du marché. Tous ordres donnés rue Gravier No 142, ou au coin des rues Magazine et Girod seront exécutés sans délai.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

### L'EXPOSITION DE PARIS.

Le 5 janvier a eu lieu au palais des Tuileries la distribution des récompenses décernées aux exposants agricoles. Le corps diplomatique, les ministres, les dignitaires de la couronne et les hauts fonctionnaires de l'Etat assistaient à cette cérémonie, retardée depuis le mois de juillet à cause des concours organisés entre les exposants de Billancourt et sur les résultats desquels le jury n'a pu se prononcer que récemment. Après la lecture d'un rapport du ministre de l'agriculture et du commerce, l'Empereur a prononcé le discours suivant:

"Messieurs,

"Le succès de l'Exposition universelle a rendu bien difficile pour mon gouvernement la tâche de récompenser tous les mérites, tant ils ont été nombreux et divers. Il a fallu faire un choix entre les meilleurs, opération toujours délicate et qui laisse des regrets.

"Aujourd'hui, j'ai voulu distribuer moi-même les récompenses accordées par le jury, et donner la décoration de la Légion-d'Honneur aux personnes qui ont le plus excellé dans l'agriculture comme dans le travail manuel, et, parmi les délégués de la classe ouvrière, à ceux qui se sont le plus distingués.

"J'espère que ces encouragements porteront leurs fruits, que l'agriculture et l'industrie continueront leur marche ascendante, que ceux qui travaillent à féconder la terre et à transformer la matière verront leur sort s'améliorer et que la France, enrichie par leurs efforts, sera toujours au premier rang dans les voies du progrès et de la civilisation."

Après le discours de l'Empereur, M. Rouher a procédé à la distribution des récompenses en commençant par la mention des trois grands prix décernés aux empereurs d'Autriche, de Russie et de France. Aux deux premiers pour les soins qu'ils ont donnés à l'amélioration de la race chevaline dans leurs Etats, au troisième pour ses créations et améliorations agricoles de [illegible].

Suivant un télégramme transmis par le câble atlantique, le *Moniteur* publie une lettre de l'Amérique du Sud, suivant laquelle les communications de Lopez, président du Paraguay, avec Humaita, sont assurées, et les alliés doivent renoncer à prendre cette place.

Le choléra a éclaté à Buenos-Ayres. A Montevidéo, on a suspendu les paiements en espèces. Ces causes secondaires contribueront, suivant le correspondant, à ralentir la guerre des alliés contre le Paraguay.

Par l'arrivée du vapeur *Arizona* parti d'Aspinwall le 15, on a reçu des nouvelles du Pérou.

La révolte cléricale qui a éclaté dans le Sud n'est pas domptée. Les forces du général Prado n'ont pas encore pris Arequipa, et on assure que leurs lignes de communications avec la côte sont coupées.

Dans le Nord, la situation ne s'est pas modifiée.

—On lit dans le *Cosmopolitan* du 28:

Nous croyons à la réalité d'un noir complot des féniens pour s'emparer de la personne de la reine! Ils ont quelque chose de tellement diabolique en eux qu'ils parlent dans leur folie révolutionnaire de s'emparer de Sa Majesté, et de demander pour sa rançon l'indépendance de l'Irlande et la mise en liberté des prisonniers féniens.

### Une Emeute à Paris.

On lit dans le *Journal de Paris*:

L'incident de la place du Château-d'Eau, dont plusieurs journaux se sont occupés hier, est commenté diversement dans le public qui paraît s'en préoccuper beaucoup.

Voici les renseignements qui nous parviennent; nous les avons minutieusement contrôlés; pourtant et malgré l'enquête à laquelle nous nous sommes livrés, nous ne voulons pas en prendre la responsabilité, nous ne les publions que sous réserves et espérons que les feuilles officielles nous renseigneront d'une façon certaine.

Avant-hier, à onze heures du soir, une centaine de gamins s'amusaient à glisser sur la place du Château-d'Eau, trois cents curieux les regardaient, ce rassemblement était des plus paisibles. Vers onze heures et demie, à la sortie des spectacles, il s'accrut considérablement; la police crut devoir le dissiper, mais ses efforts restèrent sans succès; c'est alors qu'une patrouille de douze hommes, commandée par un jeune sergent, sortit de la caserne l'arme au bras, et s'avança vers ce rassemblement.

Cette patrouille fut accueillie par des huées et des sifflets, le cri dominant était: *A bas les Chassepot!* L'attitude menaçante de la foule fit hésiter le sergent; sur ces entrefaites, un de ses hommes tomba, on se rua sur lui. Le sous-officier, sans perdre son sang-froid, commanda à ses soldats de se former en carré, il dégagea ainsi celui qui était tombé.

La patrouille battit en retraite en bon ordre, essayant inutilement d'emmener avec elle quelques personnes.

La porte de la caserne s'ouvrit sur les soldats. Une minute après, la troupe sortait en force, le rassemblement se dissipa pour se reformer plus loin; les troupes rentrèrent, on ne laissa que des sentinelles appuyées par une vingtaine de sergents de ville.

Il y avait alors environ mille personnes sur la place. On chantait la *Marseillaise*. Des pierres, paraît-il, furent lancées; un carreau de la première rangée de fenêtres à gauche de la porte de la caserne a été brisé. Des arrestations ont été opérées par les sergents de ville; on n'en dit pas le chiffre. Ce qu'il y a d'à peu près certain, c'est que ce matin encore plusieurs des personnes arrêtées n'avaient pas encore été relâchées.

A deux heures du matin, le calme était rétabli.

Nous trouvons, sur la même affaire, le récit suivant dans la *Gazette des Tribunaux*, journal officieux:

Vers minuit un quart, au moment où une patrouille du 24e régiment d'infanterie de ligne commandé par un sergent, rentrait à la caserne du Prince-Eugène, elle fut obligée de traverser une foule considérable, formant cercle autour de plusieurs personnes qui patinaient ou glissaient sur la place du Château-d'Eau. Quelques-uns des individus qui composaient cette foule accueillirent les soldats par des injures. Le sergent saisit au corps un des insulteurs, qui, au même instant fut arraché de ses mains. Il ordonna aussitôt à sa petite troupe de serrer les rangs et arrêta un autre individu. A ce moment intervint un officier qui, après s'être fait rendre compte de ce qui s'était passé, donna l'ordre de relaxer l'homme arrêté; puis la patrouille rentra dans la caserne.

A peine les portes en furent-elles fermées que les douze ou quinze cents individus, restés au dehors, se rendirent devant le poste et lancèrent des pierres et des glaçons sur le vitrage; une certaine quantité de carreaux fut cassée et ces cris séditieux retentirent. Averti par le capitaine adjudant major chargé de la surveillance de la caserne, M. l'officier de paix de l'arrondissement accourut, suivi d'une brigade de vingt cinq sergents de ville, et invita les personnes présentes à se disperser. Ces injonctions étant devenues infructueuses, les agents durent mettre en état d'arrestation une trentaine d'individus, qui ont été consignés à la disposition de l'autorité. Parmi les perturbateurs ainsi arrêtés, huit ont été reconnus pour être des repris de justice, condamnés comme coupables de vols qualifiés, d'escroqueries, d'abus de confiance, etc.

### DISCOURS DU ROI D'ITALIE.

On lit dans le journal l'*Italie* du 2 janvier:

Le roi Victor-Emmanuel a reçu, le 1er janvier, les députés du Sénat et de la chambre des députés qui sont venus le complimenter à l'occasion du premier jour de l'an.

Voici à peu près les paroles que le roi a adressées à la députation de la Chambre:

"Nous traversons une crise des plus graves, nous sommes entourés de périls; mais l'Italie a déjà passé par des épreuves non moins difficiles et elle en est sortie avec honneur. J'espère qu'elle ne sera pas moins heureuse en cette circonstance.

Je crois devoir recommander à tous le calme et la concorde.

La Chambre est saisie de projets importants; je compte qu'elle leur accordera toute son attention, et qu'elle déploiera la plus grande activité dans ses travaux.

La situation s'est améliorée depuis deux mois, tous nos efforts doivent tendre à la rendre encore meilleure.

AGITATION EN ITALIE.—Une correspondance de Florence adressée au *Courrier de Marseille*, trace un tableau peu riant du centre et du sud de l'Italie:

"Il est malheureusement vrai que la ville de Naples est fortement agitée et troublée. A l'occasion des fêtes de Noël beaucoup de tapage et de désordres se sont produits dans le bas peuple et une vingtaine de personnes ont dû être portées à l'hôpital de Pellegrini.—Si Naples est agité, Florence est heureusement tranquille matériellement. Toutefois, il y a peu d'étrangers cet hiver, et le commerce est mort à une époque où il comptait se dédommager de ses pertes. Partout ailleurs les attentats contre la sûreté publique vont croissant. A Palerme un coup de pistolet a été tiré en plein jour contre un nommé Palizzolo de Terrasini, tout à fait inoffensif, et le malheureux en est resté gravement blessé! A Villagalto, en Sardaigne, le vicaire de la paroisse s'est vu attaquer par trente individus dont il a été difficile de le tirer sauf. A Genoni, le général Porqueddu et sa sœur ont été assaillis dans leur propre maison par un nombre égal de malfaiteurs. Le sang n'a pas été répandu heureusement, mais la maison de M. Porqueddu a été entièrement dévalisée. La politique n'est pour rien dans ces faits, mais bien la misère qui augmente chaque jour. L'hiver en Italie se montre partout rigoureux, la neige tombe à Florence, ce qui contribue à donner un triste aspect à la ville."

### RUSSIE.

Un ukase du 15 novembre, tout récemment publié par le *Journal de Varsovie*, contient une nouvelle et longue liste de donations en biens-fonds et majorats situés en Pologne, en faveur de généraux et de hauts fonctionnaires russes.

A la tête de cette liste de libéralités moscovites dont la Pologne fait les frais, figure le nom du ministre de la guerre, général aide de camp Milioutine, auquel il est donné dix-sept villages, avec moulins et forêts, dans le district de Pinczow.

Le général Nasiaukine, qui s'est rendu si tristement célèbre par le pillage et les massacres qui, par ses ordres, ont suivi la prise de Semiatycze, en 1863, reçoit, à titre de majorat, quatre villages dans le district de Siedlce, et deux dans le district de Bielsk, avec une partie du domaine forestier de Lakow.

Le général Semeka devient seigneur de neuf villages situés dans les districts de Miechow et de Pinczow, ainsi que des terrains boisés de Szydlow. Toutes ces propriétés, si libéralement distribuées par le czar, sont le produit des confiscations russes.

—Tout Saint-Pétersbourg s'occupe d'un procès qui promet de curieuses révélations.

Les accusés sont au nombre de cinquante et tous employés de l'administration des postes.

Dès 1862, la direction recevait des plaintes et des réclamations au sujet de la disparition de lettres, et, malgré la surveillance rigoureuse de toutes les branches administratives, les détournements continuaient plus nombreux sans qu'il fût possible de découvrir la trace des malversations.

Il s'était formé, au sein même de l'administration, une association de cinquante employés, qui ne servaient si bien l'administration que pour mieux l'exploiter à leur profit.

On n'a jamais vu, dit le *Journal de Posen*, auquel nous empruntons ces détails, une société commerciale ou industrielle mieux organisée et fonctionnant plus régulièrement.

Cette association avait une hiérarchie; un chef, des sous-chefs, etc. Le produit des vols était mensuellement partagé entre les co-associés. La quote part afférente au chef était 25 0/0, celle des sous-chefs de 10 0/0, et les employés subalternes se partageaient le reste.

Et pour mieux assurer la prospérité de leur association, des primes étaient accordées, à titre d'encouragement, à ceux qui opéraient le plus de détournements.

On dit que le chiffre des valeurs détournées depuis 1862 s'élève à plus d'un million.

—On écrit de Paris à l'*International* de Londres:

"On a fait courir des bruits complètement inexacts au sujet de la santé de l'Empereur. Quelques-uns ont parlé d'évanouissement, de faiblesse dans la journée de samedi dernier. Je puis vous affirmer que la santé de l'Empereur est excellente. Sa Majesté a été légèrement courbaturée à la suite d'un long excès de patinage, mais ce n'est là qu'un de ces accidents qui n'affectent nullement les tempéraments solides comme celui de l'Empereur."

### CHARRUE CALIFORNIENNE A VAPEUR

Le *Bee* de Sacramento parle d'un jeune mécanicien de Martinez qui vient d'inventer une charrue à vapeur, laquelle, dans une journée, laboure, ensemence et herse huit acres de terre. La particularité du travail de cette charrue c'est qu'au lieu de couper le sol en sillons, elle le pulvérise. Si elle tient les promesses de l'inventeur, nul doute qu'elle ne contribue puissamment à l'augmentation de nos récoltes.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

## CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE—27 janvier.
Thermomètre de C. Duhamel, Opticien, Encoignure Chartres et Bienville.

| | |
|---|---|
| 6 heures A. M. | 51 degrés. |
| Midi | 50 " |
| 3 heures P. M. | 48 " |
| 6 heures P. M. | 47 " |

DIFFICULTÉ PARMI LES NÉGOCIANTS.—On dit qu'il y a une sérieuse difficulté parmi quelques uns de nos marchands au sujet de la disparition d'une grande quantité de fret de valeur consigné à une certaine raison sociale pour le bénéfice d'autres.

VOL.—Washington Chapell, accusé d'avoir volé du bois de charpente rue Liberté, a été renvoyé devant la 1ere Cour de District, sous une caution de $250.

AMENDES.—Nombre d'ivrognes et de ribauds ont été hier condamnés à l'amende ou au workhouse, par le recorder Neville.

COMBAT AVEC UN VOLEUR.—Un monsieur qui demeure rue Prytanée, entendant du bruit hier, de grand matin, au rez-de-chaussée de la maison qu'il occupe, se leva tout aussitôt et s'armant d'un revolver descendit l'escalier en quête de l'intrus qu'il supposait avec raison être un voleur. Ce dernier, prévenu lui-même par le bruit du propriétaire, le surprit dans le corridor et lui asséna sur la tête un grand coup qui arrêta sa marche et lui fit tomber son revolver des mains. Le monsieur néanmoins, ne tarda pas à se remettre et se prit au collet avec le voleur qui, étant de beaucoup le plus fort, put lui porter un second coup dont l'effet fut de rendre insensible le courageux propriétaire. Le voleur put alors décamper, mais il ne put rien emporter et le matin, tout fut retrouvé au rez-de-chaussée, mais un peu en désordre.

Bien que ce combat n'ait eu qu'un succès partiel pour M. Sanders, (c'est le nom du monsieur qui a défendu ses pénates rue Prytanée) cependant si les voleurs étaient traités le plus souvent comme l'a été celui qui avait essayé le coup de main que nous venons de rapporter, il est certain que leur nombre diminuerait loin de s'accroître et que bientôt on n'entendrait parler que rarement de pillage et de vol.

INCENDIE—Hier matin vers 2 heures, le feu a pris à une maison en briques à deux étages, établie en café, par John Dougherty, rue Front No 119. Bien que l'élément destructeur eût déjà étendu ses ravages quand les pompiers sont accourus, ils ont pu néanmoins, à force d'énergie, d'activité et de courage, l'arrêter dans sa marche, et, le dommage sera moins considérable qu'on avait craint tout d'abord qu'il serait.

UNE BITURE.—Un nommé Edward Remington, trouvé dans un haut état d'excitation alcoolique, essaya, lundi soir, de résister à la police qui voulait l'emmener au corps de garde. Il put faire face à un, deux et même trois agents de police, mais quand il en vint quatre, cinq, six et même davantage, c'en était trop, il fallut succomber et Ed. Remington se soumit naturellement à une force tout à fait supérieure et marcha droit à la station d'où il est sorti nous ne savons comment, mais très probablement pour aller faire un court séjour au Workhouse.

BANQUE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—Nous apprenons que les directeurs de cet établissement ont décidé de reprendre les affaires de banque d'une manière active, attendu que les moyens dont ils disposent leur en offrent toute facilité. Cette nouvelle, nous n'en doutons pas, fera plaisir à la communauté entière.

DIVERSES NOUVELLES.—La 1ère Cour de District n'a pas siégé hier, le juge Howe étant indisposé.

Peter Leopold, accusé par John Flaherty d'avoir commis un vol avec effraction rue Vieille Levée, vol dont nous avons rapporté les détails il y a quelques jours, a été renvoyé devant le juge Howe.

Il est tombé assez d'eau hier pour remplir 50 fois toutes les citernes de la ville, et il faisait froid en même temps, ce qui a rendu la journée exécrable. Il a fallu parapluie et manteau tout à la fois. Malheureux ceux qui, obligés de sortir, n'avaient ni l'un ni l'autre.

La convention a enfin adopté l'article de la constitution qui établit les incapacités électorales. On trouvera tout entier cet article dans notre rapport de la séance d'hier.

Les Conseils de ville n'ont pas siégé hier faute de *quorum*.

CONVENTION.—Séance du 28.—66 délégués sont présents.

On discute l'amendement de McMillan au substitut de Wickliffe, pour le 98e article de la Constitution. Nous avons dit ce qu'était cet amendement, qui est déposé sur la table par un vote de 63 contre 9.

Blackburn, de Claiborne, a présenté aussi un amendement que nous avons rapporté. Il prive du droit de vote et du droit de remplir une place toute personne qui aurait aidé la Confédération en quelque manière que ce soit; mais la Législature, par un vote des deux tiers, pourra lever l'interdiction.

Blackburn défend avec chaleur la proposition.

M. Crane prend ensuite la parole.

L'article 98, que nous avons déjà donné, a été voté par 46 contre 32. 20 délégués de couleur ont voté pour et autant ont voté contre. En conséquence, les radicaux blancs sont responsables de cet article qui ajoute aux catégories d'incapacités du Congrès la classe par laquelle les citoyens, privés du droit de vote par les actes de reconstruction seront aussi privés de l'avantage d'occuper des emplois, du moins pour ce qui concerne cet Etat. Ces radicaux blancs ont fait tout ce qu'il fallait pour vivre dans la mémoire du peuple; on verra plus tard si, en agissant ainsi, ils ont gagné des titres à sa reconnaissance.

CIRCULAIRE.—Nous appelons l'attention des planteurs et des affranchis sur la circulaire suivante de l'assistant-commissaire Buchanan:

Quartier Général, Bureau des Réfugiés, des Affranchis et des Terres abandonnées.
District de la Louisiane,
Nlle-Orléans, 21 janvier 1868.

De fréquentes demandes étaient adressées à ce quartier général pour le transport d'affranchis des paroisses où ils n'ont pas d'emploi dans les plantations pendant l'année, les instructions suivantes sont, par la présente, promulguées pour l'information et la gouverne des agents de ce Bureau:

Il ne sera fourni à aucun planteur du travail d'une autre paroisse que celle où il a sa plantation, à moins qu'il ne puisse payer des gages aux travailleurs qu'il désire employer.

Avant qu'il soit pris des mesures pour procurer des travailleurs à un planteur, il devra remettre à l'agent en duplicata, un état complet, clair et explicite des conditions auxquelles il entend les employer, le nombre d'affranchis qu'il lui faut, les familles auxquelles il entend pourvoir étant distinctement spécifiées.

Cet état sera accompagné d'un engagement obligeant le planteur à employer les travailleurs et à pourvoir aux besoins des familles de ceux qui ont des familles, immédiatement à leur arrivée à l'endroit de la paroisse désigné par l'agent du bureau.

A l'arrivée des affranchis, les contrats avec eux seront mis immédiatement à exécution, sous le contrôle de l'agent du Bureau, et deux copies de ces contrats seront déposées dans son office.

Les frais de transport des affranchis d'une paroisse à l'autre, y compris leur nourriture en route, seront déduits de leurs gages mensuels et payés à l'agent du Bureau dans la paroisse de la manière suivante:

Le coût de leur subsistance et un tiers des frais de transport à la fin des premiers 30 jours, un tiers des frais de transport à la fin du second mois et le reste à la fin du troisième mois.

L'agent du Bureau auquel on pourra s'adresser pour avoir des travailleurs, tâchera de se procurer le nombre requis parmi les affranchis non employés de sa paroisse.

Il leur expliquera clairement la nature des conditions auxquelles ils seront employés et dans chaque cas leur dira le nom du planteur qui désire les employer et autant que possible l'endroit où sa plantation est située.

Si un nombre suffisant consent à être ainsi employé, il adressera immédiatement une demande directe à ce quartier-général pour le nombre de livres de farine de maïs et de viande nécessaire à la nourriture des dits employés, y compris les femmes et les enfants de ceux qui sont mariés, jusqu'à ce qu'ils aient atteint le lieu de leur destination.

Il adressera aussi une demande pour le transport, s'il n'y est pas pourvu autrement, spécifiant le nombre des grandes personnes et le nombre des enfants entre 4 et 14 ans, aussi bien que les points où ils doivent être pris et transportés, les routes, etc.

Au reçu de la dite demande, les moyens de transport et les provisions lui seront fournis, ainsi que le coût du transport et les frais de provisions y compris le fret sur les provisions.

L'agent du Bureau rassemblera alors les affranchis, ayant soin d'avoir une liste exacte des noms et âges de tous pour chaque planteur, leur délivrera des rations, et les embarquera suivant l'ordre de transport.

Au moment de l'embarquement, il les placera sous la charge de quelque personne responsable, généralement représentant le planteur qui est convenu de les employer, et donnera à cette personne des ordres et instructions positifs que lesdits affranchis, arrivés à l'endroit de leur destination, seront remis à l'agent du Bureau de cette paroisse.

L'agent expéditeur communiquera directement à l'autre agent le fait de leur embarquement, qui sera accompagné d'un rapport séparé des noms et du nombre des affranchis qui seront engagés à travailler, spécifiant le plein coût des rations au moment où elles auront été délivrées, et établissant les taux et le montant total pour le nombre transporté dans chaque cas.

A l'arrivée des affranchis dans la paroisse où ils doivent être employés, l'agent du Bureau de service dans cette paroisse se chargera immédiatement d'eux, et fera sans délai en triplicata les contrats à exécuter avec le planteur pour qui ils se sont engagés, suivant l'engagement entre [illegible] pour les plantations où ils se sont engagés à travailler par l'intermédiaire de l'agent expéditeur.

L'agent receveur livrera alors au planteur les affranchis et leur fournira en même temps un duplicata des listes sur lesquelles seront spécifiés le coût de transport et des vivres fournis à chacun des affranchis engagés pour lui.

Les instructions qui précèdent étant mises à effet, les agents enverront par l'intermédiaire de leurs sous-assistants commissaires respectifs un rapport complet de ce qui aura eu lieu.

A la fin de chaque mois l'agent établissant les sommes à payer pour nourriture et transport ainsi qu'il a été dit, collectera chez les planteurs les montants spécifiés ci-dessus, et en fera la remise à l'officier payeur compétent à ce quartier-général.

Par ordre du major général brevet R. C. Buchanan, assistant-commissaire.

LUCIUS WARREN,
Capitaine du 39e d'infanterie des E.-U.
J. M. LEE,
Remplissant les fonctions d'assistant-adjudant-général.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

## PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Un président de comité à la Convention du Mississippi.

Le digne homme.

Victoire des Démocrates à Wheeling.

Adoption de la taxe sur les actions des banques nationales.

Discussion au Sénat sur le gouverneur Patton.

Grâce honteuse.

Un bill sur le Sénat pour la mise en accusation.

NOUVELLES DE LA HAVANE.

Havane, 28—Les steamers Bienville et Star of the Union sont arrivés en 46 heures de la Nouvelle Orléans. Ils ont fait route pour ainsi dire côte à côte; le Star of the Union n'avait qu'une avance d'un mille sur le Bienville lorsqu'ils sont entrés dans le port.

Le steamer Liberty est parti pour Baltimore.

On rapporte que le capitaine-général Lersondy a donné l'ordre à Santa-Anna de quitter l'île de Cube.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 28—CHAMBRE—Le bill autorisant la taxe sur les actions des banques nationales, a passé.

Un bill réglant les dépôts des deniers publics et statuant que les banques nationales ne seront pas employées là où il y a un trésorier ou un assistant-trésorier et requérant que les deniers publics soient déposés à la sous-trésorerie, s'il y en a une à 50 milles de distance, a passé.

Plusieurs communications exécutives sont présentées.

Le bill retirant les terres concédées aux chemins de fer du Sud est repris. Blair s'oppose au bill, attendu que cette législation n'est pas admissible à l'égard des Etats qui ne sont pas représentés au Congrès.

Julian explique que cette retro cession ne s'applique pas aux chemins de fer achevés et ajoute que lorsque les Etats rentreraient dans l'Union comme cela arriverait dans quelques semaines, il favoriserait le renouvellement des concessions. Des amendements sont proposés exceptant des opérations du bill les Compagnies de chemins de fer de Nashville et Decatur, et de l'Alabama et du Tennessee. Mais il n'y a pas de vote et la Chambre s'ajourne.

SENAT.—Plusieurs mémoires venant des conventions de reconstruction sont présentés.

Est présenté un bill concédant des terres au chemin de fer de Port Royal dans la Caroline du Sud et la Georgie.

Le bill de reconstruction est discuté.

Le bill de jaugeage au mètre pour le whiskey passe.

Après une séance exécutive le Sénat s'ajourne.

Washington, 28—Le Président a nommé J. Ross Brown, ministre en Chine; Wm D. Bishop, du Connecticut, commissaire des patentes; Thos. Price, du New Jersey, consul-général à la Havane.

Le bill sur la mise en accusation décide que les deux tiers du Sénat peuvent suspendre le prévenu durant le procès.

Tous les membres du cabinet assistaient au conseil aujourd'hui, excepté Stanton.

Le Revenu a reçu aujourd'hui $2,960,000.

Washington, 28—Les préliminaires suivants au bill qui réhabilite politiquement Patton mettent en lumière les sentiments du Sénat.

M. Davis s'oppose au bill d'une manière véhémente, et dit:

Ce gouverneur Patton était un traître d'origine et il aurait dû être pendu au lieu d'être favorisé par le Congrès, ce qui ne le rendrait pas moins traître qu'auparavant.

Lorsque Davis a repris son siége, plusieurs sénateurs radicaux sont allés vers lui et lui ont serré la main.

Stewart a dit que le gouverneur Patton avait été pardonné par le Président.

Davis—Ce n'est pas ce qui le rendra meilleur.

Stewart—Non, mais il regrette ce qu'il a fait et tâche de faire mieux. Il est disposé à faire grâce à tous les rebelles qui se présenteraient en montrant des signes de repentir et deviendraient de bons citoyens.

Hendricks est en faveur de la clémence pour tous les gens du Sud, mais il n'est pas d'avis qu'on distingue d'une manière spéciale un homme qui avait juré de soutenir la Constitution du gouvernement des Etats-Unis et qui ensuite avait passé aux rebelles.

M. Hendricks est ici interrompu par une voix qui crie de la galerie: "C'est ça, mon garçon"—le portier voulant mettre dehors l'impertinent, celui-ci résiste avec une violence telle qu'il faut l'emporter de force, ce qui cause beaucoup de désordre et une suspension de délibération pendant un moment. Quand l'ordre est rétabli, M. Hendricks continue son discours. Il veut bien pardonner le gouverneur Patton, mais non séparément et tout seul.

Il ne partage pas la doctrine du sénateur de Nevada, M. Stewart, de pardonner seulement ceux qui politiquement s'accordent avec lui. Nombre des plus grands radicaux du Sud avaient été les plus grands rebelles. Le bill passe.

Le bill de Cany pour établir une monnaie uniforme et pourvoyant à l'émission de certificats de la Trésorerie comme une monnaie légale pour tous les usages, pour faire rentrer et collecter les billets de toutes les Banques Nationales ainsi que les billets du Trésor des Etats Unis, également pour émettre des *Bonds* portant trois pour cent d'intérêt, à l'exception des bons échus ou à échéance qui doivent être soldés en or; les certificats seront rachetés soit en espèces ou en bons, ou certificats de la Trésorerie portant trois pour cent, à l'option du détenteur; les certificats de la Trésorerie devant être convertis en bonds, ou *vice-versa*.

CONVENTION DU MISSISSIPPI.

Jackson, 28—Convention: M. Alderson propose de prendre un parti au sujet de la démission de M. Orr, président du comité des impressions, démission fondée sur des objections contre un bill rapporté par ce comité. Il espère qu'elle ne sera pas acceptée. M. Townsend a offert de donner une garantie de $30,000 et de faire le travail pour un tiers de ce que le comité propose de donner à l'imprimeur public. Quand le président d'un comité présente un rapport permettant des vols semblables et donne sa démission parce qu'il ne désire pas qu'il soit fait une enquête sur le dit rapport, cette démission ne devrait pas être acceptée.

La démission de Orr est acceptée.

Il ne s'est rien fait de plus dans la convention aujourd'hui.

Il est tombé un peu de neige depuis 4 heures de l'après-midi.

CONVENTION DE LA CAROLINE DU NORD.

Raleigh, 28—La convention aujourd'hui a adopté deux sections d'un article de la constitution qui pourvoit à l'élection d'un gouverneur, lieutenant-gouverneur, secrétaire d'Etat, auditeur, trésorier, surintendant des travaux publics, surintendant de l'éducation publique et d'un avocat-général, chacun d'eux devant garder leur office pour un terme de deux ans. Mais les premiers élus entreront dans l'exercice de leurs fonctions 30 jours après l'acceptation de la constitution par le Congrès et serviront pendant deux ans à partir du 1er janvier 1869.

CONVENTION DE LA CAROLINE DU SUD.

Charleston, 28—La convention a discuté aujourd'hui le bill de taxe pour couvrir les frais de la convention, lequel bill a été renvoyé au comité.

Une ordonnance a été adoptée pour payer 11 piastres par jour et 20 cents de millage aux membres. Ce paiement doit être fait en circulation d'Etat sur laquelle il y a un escompte de 20 pour cent.

Wheeling, 28—Les démocrates ont emporté les élections municipales hier par 500 de majorité.

Vicksburg, 28—Le sergent Gilbert H. Bates, du Wisconsin, qui a proposé de marcher et de transporter les étoiles et les banderoles de Vicksburg à Washington, sans être muni d'armes et d'argent, est parti d'ici aujourd'hui à 11 heures. Une immense foule, à la tête de laquelle se trouvait le maire et le conseil municipal avec un corps de musiciens l'ont accompagné jusqu'au monument de Grant-Pemberton, et là, lui ont dit adieu en lui souhaitant bon voyage.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Londres, 28 au soir—Finances sans changement.

Liverpool, 28, au soir—Sucre inactif. Maïs 44 s. 9 d. Farine et blé fermes. Saindoux 52s. Porc 74s.

MARCHÉS AMÉRICAINS

New York, 28—L'argent s'obtient plus facilement, à six. Les stocks ont fléchi et sont languissants. Balance à la sous-trésorerie $110,500,000. Les effets du gouvernement étaient fermes à la clôture. Les 5 p 0/0 de 1862 avec coupons, à 111 1/4; ceux de 1864 à 109; de 1865 à 109 3/4; de 1867 à 107 3/4. Arrivé, le steamer Lodona de la N.-Orléans.

New York, 28—Coton ferme. Vendu, 3,800 balles. Uplands, 18 1/4 à 18 1/2.

New York, 28—Or plus faible à 140 1/2. Sterling solide à 9 5/8. 5-20 avec coupons à 111 1/4.

Mobile, 28—Coton faible à 16 3/4 pour le Middling. Vendu 1,600 balles. Reçu 3,746. Exporté 2,556. Bonnes offres de coton.

Charleston, 28—Coton actif. Hautes qualités faibles, qualités inférieures fortes. Vendu 1300 balles à 16 3/4 pour le middling. Reçu en deux jours 3,700 balles.

Cincinnati, 28—Farine calme et sans changement. Extra à $10. Avoine irrégulière à 65. Porc, $20. Lard, 13 1/4. Jambons au sucre, 15 à 16. Beurre inactif à 33. Œufs, 30.

St-Louis, 28—Bacon ferme. Farine calme. Superfine de $7 à $8. Graisse, 12 1/2. Temps clair et froid.

Augusta, 28—Coton facile. Vendu 730. Reçu 1060. Middling 16 1/2.

Milledgeville, 28—Le trésorier d'Etat Jones a été arrêté aujourd'hui par l'autorité militaire et mis sous parole jusqu'à demain.

Savannah, 28—Coton plus facile. Vendu 1074. Middling 16 3/4 à 17. Reçu 3060.

Louisville, 28—Farine 7 75. Coton 15 1/2. Whisky nominal de 25 à 28, à l'entrepôt.

La rivière est stationnaire avec 7 pieds 5 pouces d'eau dans le canal. Thermomètre 33.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 28—6 P. M.—Forte brise du Nord-Est. Arrivés, le steamer Agnes, avec fret et passagers; le brick anglais Hope, de la Havane, avec de la mélasse.

NOUVELLES DU FLEUVE ET DES RIVIÈRES.

Vicksburg, 28—Le steamer Indiana, de Louisville pour la Nouvelle Orléans, s'est échoué lundi à l'île No 102, à 40 milles au-dessus de Vicksburg, où il se trouve dans une situation précaire. Le courant est rapide et l'on jette la cargaison par dessus bord.

Vicksburg, 28—Descendu, le Magenta. Le fleuve monte.

Cincinnati, 28—Dix-neuf pieds d'eau dans le chenal. Temps clair. Thermomètre, 28.

(*Dépêches d'hier soir.*)

L'affaire de John K. Elgee, de la Louisiane

Columbus, Ohio, 28—John Bealty, républicain, a été élu pour remplir la vacance causée par la mort de Hamilton, ci-devant représentant de l'Ohio.

Paris, 28—Le ministre des finances dit que les dépenses occasionnées par les complications du Luxembourg et la responsabilité possible du gouvernement pour les bons mexicains nécessitent un emprunt de 440,000,000 francs.

Le rapport conclut: l'objet de ce lourd sacrifice est d'amener la paix pour la France, qui est le grand but de la politique de l'empereur.

Liverpool, 28—La barque Wapella, de la Nouvelle-Orléans, pour Liverpool, a fait naufrage sur les côtes de Galles. Trois hommes seulement et une femme ont pu être sauvés.

Sir Carling Eardley a été condamné à 8 mois d'emprisonnement aux travaux forcés pour bigamie.

Washington, 28—La Cour suprême est également divisée sur l'affaire de John K. Elgee et le jugement de la Cour inférieure a été soutenu avec dépens.

L'affaire impliquant la force du pardon dans la restauration des biens. Le procès venait de la cour de district du Missouri, où l'administrateur d'Elgee avait poursuivi en justice un agent du Trésor pour du coton saisi en Louisiane.

Cincinnati, 28—Le train du grand chemin de fer de l'Ouest et de l'Atlantique, a déraillé hier, près de Lewisbourg, par un accident de rail rompu.

New York,—Or 141 1/2. Coton ferme; Upland 18 1/4.

Liverpool, après-midi, 28—Coton moins actif.

UNE NOUVELLE CUIRASSE.—On écrit de Turin à la *Correspondance générale* de Vienne:

"Tandis que les engins de guerre se perfectionnent, que l'art de tuer les hommes fait des progrès, il est consolant de voir l'Italie faire des essais en sens opposé avec sa cuirasse Muratori, qui doit protéger la vie des soldats. Des expériences ont été faites ici. Cette cuirasse, au premier coup d'œil, semble faite d'un tissu qui ne contient rien de métallique. Cependant elle a subi avec bonheur les épreuves du coup de lance, du coup de sabre et du coup de baïonnette. On en est venu finalement aux coups d'armes à feu. Les balles se sont aplaties, laissant une empreinte de peu d'importance. Si le rapport n'est pas trop optimiste, la cuirasse Muratori est une précieuse invention.

—On est fort courroucé aux Tuileries de révélations publiées dans le *Courrier français* par le neveu de M. Mirès, sur divers actes fâcheux de quelques officiers de notre corps expéditionnaire au Mexique. L'émotion est d'autant plus grande que la véracité du récit serait hors de question. Dans le même milieu, on n'est pas sans appréhension de l'effet que produira le nouveau volume sur le règne de Maximilien, qui va se publier à Vienne, avec force pièces officielles.

## BULLETIN FINANCIER.

Mardi, 28 janvier.

Le marché monétaire est dans le même état. Les bons billets sont à 1 1/4 à 1 1/2 par mois et les billets hypothécaires à 12 à 15 par an.

L'or a ouvert à 139 3/4; on en a ensuite beaucoup vendu à 140, après quoi il est tombé à 139 1/2 à 139 3/4. Les ventes comprennent $22,000, en plusieurs sommes, à 139 1/2 à 139 7/8; $5,000, $5,000 et $10 000 à 139 3/4; $3,000 et $10,000 à 139 7/8; $1,000, $2,000 $3,000, $5,000 et $20,000 à 140. Hier soir, au Board, $1,000 se sont vendues à 139 5/8 et deux sommes [illegible] à 139 3/4.—Il ne s'est rien fait d'important dans l'argent; nous cotons les demi-piastres américaines à 132 à 132 1/2 et les piastres mexicaines à 142 et 142 1/2.

Le change étranger a été assez recherché et à une hausse. Les ventes de Sterling embrassent une somme ordinaire, connaissements, à 151 1/2, 2000 livres clear et 10,000 livres connaissements à 152, 1000 livres No 1 à 152 1/4; 3000 livres à 152 3/8, 2000 livres à 152 1/2, 7000 livres à 152, 5000 livres de premier ordre et 3000 livres de banque à 153 1/2, 5000 livres de banquiers et de banque à 153 et 153 3/4 et 3500 livres, à trois jours de vue, à 110 1/4 pour de l'or. Il s'est traité 50,000 francs en commercial No 1, à 3 72 1/2, 25,000 à 3.71 1/4 et 30,000 de banquiers à 3.67 1/2.

Le sterling peut être coté à 152 à 153 le No 1, connaissement et change, 153 1/2 à 154 1/2 le change de banquiers et celui de banque, le change sur France, à 3 73 3/4 à 3.71 1/4 le premier et 3.67 1/2 à 3 65 le second.

Les banques ont haussé le taux de leurs checks sur New-York: elles ont exigé 3/8 d'escompte contre 1/2 hier. Le change commercial est affermi; $10,000 sur New York, à vue, se sont vendues à 11/16 d'escompte; $200,000, en plusieurs sommes, à 5/8 et autres achetés à 9/16, $15000 à 9/16 et $45,000 (20,000 et 25,000) à 1/2, ce qui est une hausse.

50 actions de la compagnie de chemins de fer de la ville se sont vendues à $161 (hausse) et, hier soir, au Board, 10 actions de la banque de la Nlle-Orléans à $23.

Les acheteurs de billets de la ville ont eu un nouvel avantage. $6,000 en gros billets, en deux sommes égales, se sont vendues à 14 d'escompte; hier soir, au Board, $5,000 au même taux, $1,500, en petits billets, se sont vendues à 5 d'escompte et $4,000 à 5 1/4. A la clôture, les gros étaient cotés à 13 1/2 à 14 1/2 et les petits à 5 à 5 1/2 et 6—$1,000 en billets de l'Etat se sont vendues à 28 d'escompte et $1,500 à 29. Quelques petits montants ont été pris à 27 1/2 et 28.

## BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mardi soir, 28 janvier 1868.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 2500 balles écoulées pour la plupart à des prix plus faibles, mais qui ne demandent aucun changement de nos cotes que voici: ordin. 14 1/4 à 15 1/4 good ordinary à 16 1/4 à 16 1/2, low middling à 17 1/4 à 17 1/2, middling à 17 3/4 à 18—, strict middling à 18 1/4 à 18 1/2 cents et good middling à 18 3/4 à —. Le mouvement a été ébranlé par le mauvais temps,—la pluie ayant régné sans intermittence durant toute la journée—par la faiblesse des approvisionnements offerts, et enfin à cause des limites fixées à beaucoup des principaux acheteurs, limites fort, au dessous des taux dominants. Partant, les affaires se sont bornées au montant ci-dessus. Les prix ont montré de l'irrégularité, et l'avantage a été en faveur des acheteurs qui dans quelques occasions, cependant, ont payé les chiffres les plus élevés pour certaines qualités.

ETAT DU COTON.

| | | |
|---|---|---|
| Stock en mains au 1er sept. 1867, balles | | 15256 |
| Reçu aujourd'hui | 4072 | |
| " précédemment | 372320 | 376392 |
| | | 391648 |
| Expédié aujourd'hui | 7934 | |
| " précédemment | 285848 | 293782 |
| Stock en mains | | 97866 |

TABAC—Il ne s'est opéré que peu ou point de mouvement sur ce marché. Les fabricants de la ville sont pour le moment pourvus de l'article et le stock restant à vendre est trop faible pour donner un champ assez vaste à ceux qui voudraient opérer pour l'étranger. Nous cotons: Léger—Refused, 5 à 6 1/4, common leaf, 7 à 8, médium, 9 à 11, bon, 12 à 14, fin 15 à 17 cts, choice selections de 17 à 20 cents la livre. Lourd—Refused, 5 1/4 à 7, common leaf, 8 à 9, medium 10 à 12, bon, 14 à 15, fin 18 à 20, choice selections 18 à 22 cts la livre.

ETAT DU TABAC.

| | | |
|---|---|---|
| Stock en mains le 1er septembre 1867 bts.. | | 3191 |
| Arrivé aujourd'hui | 000 | |
| Arrivé précédemment | 2857 | 2857 |
| | | 6048 |
| Exporté aujourd'hui | 00 | |
| Exporté précédemment | 3822 | 3822 |
| Stock en mains, à bord de nav. | | 2226 |

SUCRE—Il est arrivé ce matin 123 boucauts de sucre. L'approvisionnement étant faible et la pluie aidant, le mouvement a été restreint. Cependant, la demande a été bonne avec offres de prix pleins, les lots reçus se sont vendus aujourd'hui aux prix suivants: 7 3/4 à 9 c la livre d'inférieur, 9 1/2 à 10 1/2 pour le commun, 11 à 11 3/4 c le bon commun, 12 1/4 à 12 1/2 pour le fair, 12 5/8 à 12 3/4 pour le good fair, 13 à 13 1/4, pr le fully fair, 13 1/2 à —— le prime, 13 3/4 à 14 pour la qualité de choix, 14 1/4 à 14 1/2 pour le jaune clarifié, 15 1/4 à 15 1/2 le blanc et 11 1/2 à 13 3/4 c pour le seconds.

MÉLASSE—Il est arrivé ce matin 270 barils de mélasse. La demande continue à être active et tous les envois arrivés ont été vendus à des prix pleins, c'est à dire à 45 à 55 c le gal. d'inférieure, 58 à 60 c pour la commune, 65 à 75 c pour la belle, 60 à 75 c la fermentée, selon la qualité, 72 1/2 pour la commune recuite, 77 1/2 à 80 cts. pour la prime recuite, 78 c pour la prime non recuite et 80 c pour la prime.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Il n'est pas arrivé de steamer de l'Ouest depuis notre dernière revue.

FARINE—La demande de double extra a été bonne et elle a aussi porté sur les grades inférieurs, mais le mouvement a été restreint par la rareté de ces qualités, et les prix qu'on en demande tendent à la hausse. Le stock offert est faible et ne consiste qu'en triple extra et en extra de choix, lesquelles qualités se vendent aisément à des prix pleins. Il se fait d'actives affaires par placements à $10 25 à $10 50 le baril de superfine et $10 75 à $11 pour la double extra, $12 à $13 50 pour la triple extra et $14 à $15 50 le baril d'extra de choix. Les principales ventes, aujourd'hui, ont embrassé 615 barils dont, 50 de superfine à $10 25, 150 de triple extra à $12, 100 de farine pour ce qu'elle vaut à $13 50, de superfine à $10, 245 de double extra, à des conditions privées. La double extra est cotée à $10 75 à $11 le baril.

MAÏS—Il s'est vendu hier soir 14000 sacs dont 3500 de blanc à 97 c, 5000 do à 98 c, 5000 du 97 1/2 et 500 à $1 le boisseau, portant à 22,420 le total des ventes d'hier et par celui même, n'ayant laissé que très peu de l'article à vendre au débarcadère. La demande est bonne et les prix offerts sont fermes et pleins et les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 8312 sacs, dont 212 de mélangé, en paille à 96 c, 300 de blanc prime à 97 c, 1000 do à 97 1/2 c, 150 de blanc mélangé à 97 c, 1000 do à 97 1/2, 150 de blanc mélangé à 98 c et 500 de blanc et de jaune à $1, 500 de blanc en sacs de seconde main à 96 c, 2300 de blanc prime à 97 c, 4200 do à 97 1/2, 150 et 500 do à 98 c et 500 à $1 le boisseau. Il ne reste que peu ou point de maïs au débarcadère.

AVOINE—Calme, et seulement 778 sacs vendus aujourd'hui dans l'ordre suivant: 100 sacs de son en mauvais état à 30 c, 256 de prime à 83 c, 100 à 84 c, 130 d'ordinaire en sacs de seconde main à 80 c et 134 de prime à 83 c le boisseau.

SON—Le marché est calme et les prix de l'article ont été en quelque façon plus bas aujourd'hui. Ventes de 600 sacs, dont 300 à $1 80 et de 300 à $1 85 les 100 livres.

PORC—Le marché est stable, ferme et la demande bonne. Ventes aujourd'hui de 555 barils de mess, dont 50 et 100 de vieux à $22 25, 41 de nouveau à $22 25, 69, 100, 100 et 25 à $22 50 le baril.

BACON—Le marché est plus ferme et les prix de l'article ont une tendance à la hausse; 10 barriques d'épaules se sont vendues aujourd'hui à 10 1/4 c et 25 do de côtés désossés à 13 c la livre. Dans le détail, il se fait un commerce actif de l'article à 10 1/2 c la livre d'épaules, 12 3/4 c pour les côtés clear ribbed, 13 1/4 à 13 1/2 les côtés désossés et 12 à 17 c les jambons passés au sucre.

SAINDOUX—Le prime et le choisi sont rares et en demande pour le commerce et l'exportation. Pas de vente importante aujourd'hui, mais nous cotons l'article en barillet 15 c et en tierçons à 13 1/2 c la livre.

GRAINES DE COTON—Hier et aujourd'hui il s'est vendu 1200 de graines de 1867, à $12 le tonneau.

CHANDELLES DE STAR—Durant ces jours passés il s'est vendu 50 et 75 caisses de chandelles de 12 12 onces à 16 1/2 c, 100 do poids plein à 22 c et 65 do à 22 c et 65 do à 22 1/2 cents la livre.

SEL—Il s'est vendu en entrepots deux chargements, en lots, et se composant de 11200 sacs de l'article dont 2000 de fin à des conditions privées. Le dernier chargement, flottant, s'est vendu à $1 95 c le sac.

FARINE DE MAÏS—Il s'est vendu aujourd'hui 50 barils de l'article à $5 et 20 do à $5 25 le baril.

CAFÉ—Il s'est opéré des reventes embrassant 400 sacs de Rio, à 15 1/4 à 16 1/4 c la livre, payables en or.

### Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 29 janvier 1868.

Il n'y a pas eu d'arrivages hier.

Vendu—266 bœufs de Texas, 8 bœufs de l'Ouest, 100 veaux et veaux d'un an, 92 cochons, 330 moutons et 3 vaches à lait.

A vendre—571 bœufs de Texas, 46 bœufs de l'Ouest, 36 veaux et veaux d'un an, 1173 cochons, 587 moutons et 41 vaches à lait.

| | |
|---|---|
| Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net, | — 8 à — 12 |
| do do 2me qualité, do | — 8 à — 9 |
| Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête | 40 50 à 50 50 |
| do do 2me qualité, par tête | 25 — à 35 — |
| do do 3me qualité, par tête | 16 — à 20 — |
| Cochons par liv., gr. | — 7 à — 8 |
| Moutons 1ère qualité par tête | 4 00 à 6 00 |
| do 2me do do | 2 50 à 3 40 |
| do 3me do do | 1 50 à 2 00 |
| Vaches du Texas, avec veaux, par tête | — — à — — |
| Vaches à lait, de choix, par tête | 80 — à 125 00 |
| do de 2e qualité, par tête | 40 — à 80 00 |
| Veaux de lait par tête | 11 50 à 15 00 |
| Veaux d'un an par tête | 14 — à 18 00 |
| Chèvres par tête | 1 00 à 1 50 |

SERVICE FUNÈBRE.

Une messe sera dite à l'Eglise St. Augustin, Jeudi prochain, 30 du courant, à 7 heures et demie du matin, pour le repos de l'âme de feu PAUL DESDUNES POINCY, décédé à Paris, le 1er janvier 1868. Ses amis et connaissances, ainsi que les membres des Sociétés de St. Vincent de Paule et de la Propagation de la Morale Chrétienne, sont invités à y assister.


Banque de la Nlle Orléans.
Nlle-Orléans, 28 janvier 1868.
LE 27 du courant, à une réunion de Directeurs de cette banque, il a été résolu que cette banque ayant d'amples moyens, elle reprend les opérations actives.
29janv—6f N. AUGUSTIN, caissier.

AVIS.
Aux contribuables—Taxes d'Etat.
TOUTES les personnes qui doivent à l'Etat de la Louisiane la taxe de 1867 et la licence de 1868 sont prévenues que la dite taxe et la dite licence doivent être payées, au bureau du soussigné, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. H. SENSEL,
Percepteur des taxes d'Etat pour le 4me District.
Bureau coin Adèle et Levée—4me District. 29janv—2f

Taxe de la Convention
LE soussigné prévient les contribuables du 4me District qu'ils doivent payer entre ses mains la taxe décrétée par la Convention de l'Etat, et en avant du 15 février. Ceux qui seront en défaut seront à supporter les frais.
H. BENSEL,
Collecteur des taxes d'Etat pour le 4me District.
Bureau coin Adèle et Levée, 4me District. 29janv—2

Nourrice.
UNE jeune femme d'une bonne constitution, ayant un lait de 20 jours, désire se placer comme nourrice. Elle fournira les meilleures recommandations. S'adresser rue Royale 242. 29janv—3f

100 Fusils de Chasse,
IMPORTÉS PAR
M. J. SAGET,
Faits sur modèle et marqués à son nom,
28 jan—3f Rue de Chartres, No. 216, N. O.

Demande d'une Cuisinière.
UNE bonne CUISINIÈRE trouvera un emploi permanent en s'adressant rue Royale No 71, entre Conti et Bienville, chez M. Meunier. 29 janv—4f

Charbon, Charbon, Charbon.
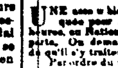
Charbon Pittsburg de la meilleure qualité, livré dans tous les quartiers de la ville, aux plus bas prix du marché; charbon Anthracite et Cannel anglais, à vendre par
W. G COYLE & Co.,
Bureau rue Gravier, No 142,
29 jan—3 f Dépôt au coin des rues Magazine et Girod.

Aux propriétaires de cafés.
UNE assemblée des propriétaires de cafés est convoquée pour JEUDI SOIR, 30 du courant, à sept heures, au National Hall, rue Poydras, près des Remparts. On demande que TOUS soient ponctuels, attendu qu'il s'y traitera de questions très importantes.
Par ordre du Comité
JOHN McPHELIN, Secrétaire.
H F. STUERCKEN Président. 28 jan—3f

Avis de Société Charitable.
DIMANCHE prochain, 2 février, il y aura, à 8 heures du matin, une messe en musique, à la Chapelle, coin Conti et Remparts. Le Père Reculon chantera la messe et fera un sermon de charité. Toutes les sociétaires sont invitées à rendre leur compte après la messe.
J F. TURGIS,
28 janv—6f Directeur de l'Asile Beauregard.

$250 ou $1,000
DE RECOMPENSE.
$250 de récompense sont offertes pour l'arrestation du voleur ou des voleurs qui ont commis le vol au magasin des Messieurs FERNANDEZ & VILDA, dans la nuit du 22 courant.
$1,000 seront données si l'on recouvre l'argent.
28 jan—3

Salle des Jeunes Gens de l'Association de Bienfaisance du CRESCENT et STAR.
Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1868.
A l'Assemblée annuelle tenue ce soir, les personnes suivantes ont été élues Officiers pour servir durant l'année suivante:
Président, W. E. FITZGERALD,
1er Vice-Président, A. HARDELL,
2me Vice-Président, GEO. A. MEILLEUR,
Secrétaire, GEO EMILE STONE,
Trésorier, H. BENACHI,
Grand Maréchal, EMILE P. ROUX.
MEDECINS:
L. G. CAPERS, Jr., E. DE BLANC,
SAMUEL LOGAN, W. S. MITCHELL.
PHARMACIENS:
J. LLADO, F. CLAVEL,
P. BARTHE, F. SCHUMACHER.
COLLECTEUR:
L. ROSENZWEIG.
Réélus. GEO. EMILE STONE, Secrétaire.
28 janv—3f

AVIS.
L'ASSEMBLÉE annuelle des actionnaires de la Compagnie d'allège et de sauvetage de la Nouvelle Orléans, aura lieu, à la Bourse des Négociants, le LUNDI, 3 février. Toutes les personnes (autres que les acheteurs primitifs) ayant des actions, sont priées de les déclarer au bureau de MM. Stewart, Galbreath & Frider, rue de l'Union, No 46, pour qu'elles soient inscrites sur le livre de transfert, avant le 3 du mois prochain. L'assemblée des actionnaires sera appelée à l'ordre à 10 heures du matin. Les polls pour l'élection des Directeurs seront ouverts de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. Par ordre.
28janv— M. JEFF. THOMPSON, secrétaire

Banque de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1868.
UNE assemblée des actionnaires aura lieu, au local de la banque, le JEUDI 27 février prochain, à midi, conformément à la 1re section des règlements, pour prendre en considération l'état de la banque et de régler les affaires et autres sujets qui intéressent les créanciers et de tous ceux que cela peut concerner.
J. F. IRVINE,
28 janv—1m Caissier.

Banque de l'Union de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1868.
LE 20 du courant, à une élection, les messieurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année:
E. F. LAVILLEBEUVRE,
SAML BELL,
ALFRED MOULTON,
A. FOSTER ELLIOT,
AUG. BOHN,
B. L. MILLAUDON,
H. GALLY,
S. L. LEVY,
A. FREDRICKS.
Et aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. E. F. LAVILLEBEUVRE a été élu Président.
GEO. A. FREERET,
28 janv—6f Caissier.

Divers.
100 pots CAVIAR, RUSSE,
100 douzaines FROMAGES NEUFCHATEL,
25 caisses FROMAGES TETE DE MAURE,
50 caisses do PATE GRASSE,
100 do do ROQUEFORT.
En débarquement du steamer Bavaria, de Southampton. A vendre chez J. B. SOLARI,
28 janv—3f coin Royale et St Louis.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.
AUJOURD'HUI, à une réunion spéciale de la Direction de cette Compagnie, M. Charles Engelfeld a été nommé Secrétaire en remplacement de M. N. Augustin, démissionnaire.
28janv—6f PLACIDE FORSTALL, Président.

Succession de VICTOR FROSTDAME.
No 30,156.
AVIS est par le présent donné aux créanciers de cette succession, d'avoir à présenter leurs réclamations au soussigné, ainsi à tous ceux qui doivent à la dite succession d'avoir à payer le montant de leur dette au dit soussigné.
A. G. VILLERÉ,
28 jan Bureau du Gref. 2me Cour de District.

C. MARMU,
Galerie Photographique—Rue Royale No. 111.
Entre les rues St-Louis et Toulouse,
CARTES DE VISITE.........AMBROTYPES.
LE public est invité à visiter cette Magnifique Galerie où la lumière est excellente, et à juger par lui-même du fini du travail.
Photographies des plus grandes dimensions prises sur daguerréotypes et coloriées, à l'huile, au pastel ou sur porcelaine. On prendra à demeure les portraits des personnes malades ou décédées.
Le Salon est ouvert tous les jours de fête et le dimanche. On parle français, anglais et allemand.
☞ Les billets de ville sont pris au pair,
28déc—1m 3f p a PP

La plus grande réduction de ce jour.
CARTE DE VISITE
à $1 50 par douzaine.
A. CONSTANT, PHOTOGRAPHE,
No 91, rue Hôpital, entre Chartres et Vieille-Levée.
M. CONSTANT annonce à ses amis et au public en général, qu'étant retiré de la Société Photographique, il est maintenant préparé à prendre des portraits en carte, au prix réduit de $1 50 par douzaine, surpassant en finesse et durabilité tous ceux faits jusqu'à ce jour.
Ambrotypes, porcelaine et ferriotypes, portraits à l'huile, au pastel et à l'eau, à 50 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Portraits de personnes décédées ou malades pris à domicile.
Le salon est ouvert TOUS LES JOURS de 6 heures du matin à 6 heures du soir.
Nota—Les personnes qui désirent envoyer des portraits en boîtes, en cadres, en médaillons, etc, etc, en Europe, pourront en charger M. Constant qui fera parvenir tout de chez lui.
12 janv—2m PP

Succession de J. H. Eimer, décédé.
TOUTES les personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre la succession de J. H. Eimer, et toutes celles qui doivent à la dite succession sont priées d'en donner avis à Adolphe Bader, liquidateur de l'ancienne société J. H. Eimer & Co ou à Miles Taylor et James Brewer, avocats de la dite succession, et de venir régler sans délai.
WILLIAM DE LA RUE,
23 janv—1m 1 f p s Curateur.

Savon! Savon!
SAVON—PREMIER PRIX.
La correspondance suivante montre qui a reçu le PREMIER PRIX pour le meilleur SAVON de famille.
Nlle-Orléans, 24 janvier 1868.
Au Col. THOS. G. RHETT, Secrétaire et Surintendant de la Foire de l'Etat de la Louisiane.
Cher Monsieur—Auriez-vous la bonté de nous dire quels prix nous ont été donnés dans la classe 29, par votre Société, et qui a reçu le diplôme et le premier prix pour le meilleur savon de famille?
Nous sommes, etc. McROBERTS & DICK.
—RÉPONSE—
Société Agricole et Industrielle.
Nlle-Orléans, 24 janvier 1868.
AMM. McROBERTS & DICK.
Messieurs—Ma réponse à votre lettre de ce matin est que MM. McRoberts & Dick ont reçu le PREMIER prix, savoir:
UN DIPLOME
Pour LE MEILLEUR SAVON DE FAMILLE.
Et aussi qu'un PRIX a été recommandé pour leur exposition artistique (la meilleure) de savon de famille.
Je suis, respectueusement, etc.,
THOS. G. RHETT,
26janv—2f PP Secrétaire et Surintendant.

Savon! Savon!
DIPLOME
PREMIER PRIX pour le meilleur SAVON de famille, fabriqué en Louisiane.
PRIX pour l'Exposition la plus artistique de SAVONS,
Décernés à la FOIRE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE DE 1868, à
McROBERTS & DICK,
Fabricants de savon,
Bureau, rue de la Commune, No 43,
Fabrique, au coin des rues Liberté et Jackson.
26janv—3f PP.

GRANDE REDUCTION DE PRIX!
GRAND SACRIFICE!
L. ETERNOD
Rue Bourbon, encoignure Ursulines
ET
Rue Bourbon, encoignure Conti,
A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'à partir de LUNDI 13 courant, il mettra en vente son stock complet de MARCHANDISES D'HIVER AU-DESSOUS DU PRIX D'IMPORTATION.
Un grand assortiment de marchandises de fantaisie.
Aussi, 3,000 yards Indiennes françaises et Percales.
Venez voir, venez examiner, pour vous convaincre.
12 janv 1m L. ETERNOD.

EXTRAIT DE CALDWELL
pour les cheveux.
*Vous pouvez être votre propre coiffeur, sans inconvénient.*
CET Extrait est une huile d'une odeur délicate et qui rend aux cheveux leur COULEUR PRIMITIVE, les rend flexibles et abondants.
Il n'est pas nécessaire de se laver la tête avant de l'employer et elle ne laisse de taches ni sur la coiffure ni sur l'oreiller.
A vendre par tous les principaux chimistes et pharmaciens et au dépôt de M. Felix Saron, rue Baronne, No 14.
G. H. CALDWELL,
propriétaire de la patente.
Hôtel des Etrangers, rue de Chartres No 129.
Nouvelle-Orléans, le 13 janvier 1868.
Après avoir soumis à une épreuve le CALDWELL EXTRACT pour les cheveux, et après m'être assuré qu'il ne contient aucune matière nuisible, j'ai reconnu que c'est la meilleure des compositions de ce genre inventées jusqu'à présent. En foi de quoi j'ai apposé ma signature.
FELIX SARON, importateur de cheveux, dépôt No 14 rue Baronne, près Canal.
19 janv—PP—D.Merc.V

F. D. RULEFF,
COURTIER,
Fait les affaires de change, achète et vend de l'or et de l'argent, des billets de banques n'ayant pas cours, bons script d'assurance et effets du gouvernement.
Nouvelle-Orléans, Rue Gravier No 134,
28 jan—1m

E. W. Burbank. Alfred E. Billings.
Moulin Crescent City.
Farine de Maïs séchée au four—Gru et Maïs concassé—Avoine et Son—constamment en magasin et à vendre au plus bas prix du marché, par
E. W. BURBANK & Co.,
Rue de la Nlle-Levée Nos 137 et 139
26 janv—1 m entre les rues Girod et Notre-Dame.

Mémoire du Dr. Chs. Deléry
SUR L'EPIDEMIE DE FIEVRE JAUNE DE 1867.
En vente chez:
MM. P. Durel, 37, rue de Chartres;
L. Marchand, 113, rue de Chartres;
E. Deléry, 171, rue Royale;
B. Laplace, pharmacien, encoignure Victoire et Champs-Elysées
Les personnes de la campagne qui désireraient avoir le Mémoire devront s'adresser à M. L. Marchand.
15 janv—3f

CHAUX ET CHARBON DE GAZ.
A VENDRE, pour remblais et allées de jardins. S'adresser au bureau de la Compagnie du Gaz, rue de la Commune, No 159. 29janv—6f

Grand sacrifice de Marchandises sèches.
VENTE POSITIVE,
Sans égard aux prix coûtants, au magasin de
Z. HEYSTEIN & CO.
Rue du Canal, Nos 178 et 178 1/2, entre les rues Dryades et Baronne.
26 janv—3

Propriétés à vendre et à louer

A louer à $75 par mois.
LES deux étages du magasin No 205, rue du Canal, entre Bourgogne et Remparts, convenables pour résidence.
26 janv—3f C. V. LAGAY.

A LOUER
Une belle et agréable RÉSIDENCE, avec grande cour et jardin, caves, remises, etc, située rue Saint-Pierre, entre Claiborne et Derbigny, No 290. Possession au 1er février prochain.
S'adresser à J. BARNETT,
28 janv—3f—PP No 61, rue du Camp.

A louer immédiatement
Le premier étage ou, si on le désire, tous les étages supérieurs de la maison située rue Royale, No 66. S'adresser à M. A. ELIE au rez-de-chaussée. 17 janv—

Belle résidence à louer.
A louer ou à vendre, une belle résidence, située rue Bourgogne, No 111, près de l'encoignure de la rue St-Louis, comprenant une maison basse sur le devant avec un joli jardin, un pavillon et de vastes dépendances, arrière-cour, salle de bain, etc, etc. Pour les conditions s'adresser au bureau de l'Abeille.
25 déc—1m PP

A Louer,
Une jolie MAISON de résidence, à étage, avec dépendances, grande citerne, jardin et cour carrelée, contenant quatre pièces au rez-de-chaussée et autant au premier étage, située rue Humaine, No 439 entre Tonti et Rocheblave. S'adresser à
NARCISSE FRÉCHOU,
No 219, rue Poydras,
29déc— ou au marché à la viande du Second District

Belle résidence de campagne.
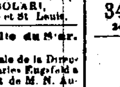
L'attention du public et spécialement des amateurs de belles propriétés de campagne, est appelée à la vente annoncée par le shérif de St-Bernard, qui doit avoir lieu à la maison de Cour de cette paroisse, le SAMEDI, 1er février prochain, de l'habitation d'Emile Peyroux, située à quatre milles au-dessous de la ville de la Nlle Orléans, avec les magnifiques édifices qui sont dessus.
2janv—28,28,29; 1fév

Propriété à Louer.
SITUÉE rive droite du Mississippi, en face de Carrollton, bien adaptée pour le jardinage, étant à proximité de la Nouvelle Orléans—Elle appartient à Mme Vve Edmond Fazende—ayant deux arpents de face sur quatre-vingts de profondeur avec maison de maître, cuisine, remise, écurie et cabanes pour travailleurs.
Pour les conditions s'adresser sur les lieux ou à
E. V. WILTZ, chez G. W. Bancker & Co,
8 janv—1 m Nos 11 à 18 rue des Magasins

34.... RUE DE CHARTRES.....34
IMPORTATION DIRECTE.
J. BRANDNER,
MARCHAND TAILLEUR,
Tient constamment en main un assortiment complet de dernières NOUVEAUTÉS en Drap, Casimirs, Velours, Cachemires, Soies, &c., &c., pour habiller d'une façon élégante et à la dernière mode.
34 - - Rue de Chartres - - 34
24 nov—3m

Grand Sacrifice!
Grand rabais! Grande occasion!
Habillements d'hommes et d'enfants
AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT,
CHEZ
LEON GODCHAUX,
81 et 83, rue du Canal,
213, 215 et 217, Vieille-Levée.
Le soussigné offre à partir d'aujourd'hui à sa nombreuse clientèle et au public en général son IMMENSE STOCK D'HABILLEMENTS, CHAPEAUX et ARTICLES DE TOILETTE pour hommes et enfants, au-dessous du prix coûtant
BILLETS DE LA VILLE AU PAIR.
VENEZ VOIR ET EXAMINER.
LEON GODCHAUX,
81 et 83, rue du Canal,
213, 215 et 217, Vieille-Levée,
7 janv—1m en face du Marché à la viande.

C. JAUBERT & Co.,
20......*Rue de Chartres*......20
APPELLENT l'attention des Marchands de la ville, et principalement de ceux de la campagne, sur leur stock de Marchandises sèches, tout récemment achetées à la baisse.
Ces marchandises sont bien assorties, de joli choix, de bon goût, et toujours meilleur marché qu'ailleurs.
Les ordres seront remplis avec soin et promptitude.
27 déc—2m

Changement de Domicile.
LE Docteur ORIARD a transféré sa résidence rue de l'Esplanade, No 126, entre Bourgogne et Remparts.
8jan—1m

JAYME MAGI,
IMPORTATEUR DE CIGARES DE LA HAVANE
79......rue de la Commune......79
CIGARES! CIGARES!!
Si l'on examine bien ce grand stock de Cigares, on verra que c'est le meilleur sous tous les rapports. A vendre par l'importateur au plus bas prix du marché.
29 nov—3m

LIQUIDATION. LIQUIDATION.
JOUETS. JOUETS. JOUETS.
ET
ARTICLES DE FANTAISIE.
PROSPER REBER,
29......Rue de Chartres......29
A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'il vendra tout son stock à très bas prix; se composant de:
Garnitures de toilettes, garnitures de cheminées, garnitures de lavabos, vases, statuettes, caves à liqueurs, pendules françaises, peignes en écaille et ivoire, broches et boucles d'oreilles en jais, pipes en écume de mer, boîtes à ouvrage, pupitres, tableaux, boîtes à musique, orgues, violons, guitares, accordéons, paniers, voitures pour enfants, feux d'artifices, galons et argent pour régalias, &c &c.
Poupées de toutes qualités, et un grand assortiment de jouets, en gros et en détail.
Les marchands de la campagne et ceux de la ville sont invités à venir examiner mon stock avant d'acheter ailleurs. PROSPER REBER.
2 nov—3m 29 Rue de Chartres entre Conti et Douane

D. E. SCRUGGS. FRANK A. BARTLETT.
SCRUGGS & BARTLETT,
ENCANTEURS,
No 4 rue Tchoupitoulas, et No 4 rue Nouvelle-Levée.
☞ Avances faites sur consignations. 23 jan—1m

ALEXANDER HAY. WILLIAM MEHLE
HAY & MEHLE,
NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
ACHETENT, vendent et expédient la laine, les peaux, le cuir, la cire, le suif et les articles à tanner,
Rue du Commerce, 62 (44)
15janv—3m Nlle-Orléans.

LE CAUCASIEN.
M. AUGUSTE MANNESSIER s'étant associé Mr. GIUSEPPE BOTTERO, reprendra ses affaires à son ancien local, No 13 de la rue Dryades, sous la raison Mannessier & Bottero.
Le nouvel établissement portera le nom de
Le Caucasien
et les propriétaires ne négligeront rien pour s'en rendre digne.
A. MANNESSIER.—G. BOTTERO.
N. B.—Les ordres pour dîners, soupers, &c., sont remplis dans le plus bref délai. Les connaisseurs sont spécialement invités à examiner nos marques de Bordeaux, Bourgogne et Champagne. 10janv—1m

L. CRESSON,
PEINTRE,
163 et 165 rue Bourbon, près l'Opéra.
Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ: images, chapelets, [illegible]. Se charge de la pose des papiers ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors, &c. 9 nov—1m

Almanach de la Louisiane,
1 Volume in-8o, enrichi de Caricatures,
A vendre chez
F. GONTHIER,
Encoignure Commune et St-Charles
PRIX: 25 cents l'exemplaire,
$1.95 la douz.
7 jan—1m

J. J. E. PLANCHARD,
AVOCAT,
a transporté son bureau au
No 96 de la rue de la Douane, près Royale
1er janv—1m

INSTITUTIONS

Institut St. Charles.
PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR LES DEMOISELLES,
104 et 106—RUE BOURBON—104 et 106.
LE cours suivi dans cette Institution embrasse toutes les branches nécessaires à l'éducation la plus complète en anglais et en français. La religion et la morale, sous la direction de M. Chalon, curé de la Cathédrale, y sont enseignées.
Pour plus amples informations, voir le prospectus qu'on peut se procurer à l'Institut. 1er nov—3m

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE,
SUCCESSEUR DE Mme DERON,
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.
On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

COLLEGE Commercial de Dolbear, coin Camp et Commune, [illegible]

COLLEGE
DE LA LOUISIANE,
Dirigé par M. le colonel A. FERRIER
PENSIONNAT ET EXTERNAT.
[illegible]

REMEDE DE COE
CONTRE LA DYSPEPSIE.
Remède certain contre toutes les Maladies de l'Estomac.
GOUTTES PÉRIODIQUES
DE LYON.
Remède souverain pour les irrégularités des Femmes.
BAUME DE COE
CONTRE LA TOUX.
Toutes les familles doivent en être pourvues.
En vente chez tous les Pharmaciens.
BARNES WARD & Co.,
24 rue Magazine,
8 janv—1 m—PP Agents en gros pour le Sud.

TRAITEMENT
DES MALADIES SECRÈTES
ET
DE LA PEAU.
Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.
E. GAUDOZ,
Pharmacien de l'Université de Paris
23 sept Enc. Conti et Bourgogne

MALADIES DES YEUX.
LE Dr. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux.
Consultations de 11 à 2 heures au No 140 rue Canal.
Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures. 16 nov—6m—cfj

LE DOCTEUR M. ESCOUBAS vient d'ouvrir une pharmacie, encoignure St-Philippe et Royale. Elle sera dirigée par M. Paul Baker, pharmacien, qui parle français, allemand, anglais, espagnol et italien. Les prescriptions seront remplies consciencieusement et à des prix modérés. Assortiment de médicaments patentés français, anglais et américains. Parfumeries fines et articles de toilette.—Le docteur M. Escoubas est pharmacien de la Société Française; il remplira avec plaisir les prescriptions que messieurs les sociétaires voudront bien lui apporter.—Consultations gratuites de midi à deux heures. 14 janv—1m

TRAITEMENT SPÉCIAL ET GARANTI DES MALADIES CHRONIQUES—Le Docteur A. DE BAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose, Maladies de Foie et des voies urinaires. La guérison de la Surdité si chronique qu'elle soit, est garantie en 30 jours.—Cabinet de consultation, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours, de midi à 1 heure. Résidence, rue d'Orléans, No 76. 14 janv—1m

Docteur A. Landry
De la Faculté de Médecine de Paris,
No 66, rue du Maine, encoignure Royale.
TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES.
Consultations de 1 à 3 heures.
1 janv—3m

Le Docteur L. DUPERRON, dentiste, rue Bienville No 66, encoignure Royale, peut être consulté pour toutes les opérations chirurgicales et mécaniques de la bouche, tous les jours depuis 8 heures A. M. jusqu'à 4 heures P. M. Une attention spéciale est donnée aux pièces à succion, dont l'usage est devenu si général tant à cause de leur beauté et de la commodité que de la modicité du prix. Extraction des dents sans douleur et sans danger par l'anesthésie générale ou locale. Prix modéré. 31 déc—1m

Le Dr. F. H. Knapp,
Chirurgien-dentiste,
A transporté son office au No 121 de la rue Carondelet, où il exercera comme par le passé les branches de sa profession d'après les derniers perfectionnements. Le succès de ses opérations depuis vingt-cinq ans est assez connu à la Nlle-Orléans pour qu'il ne soit pas besoin d'en parler. Il extrait les dents positivement sans douleur et sans le moindre danger.
1 nov—6m

PLUS DE MAUX DE DENTS
B. RABASSE,
Chirurgien-Dentiste,
Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale.
ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE.
Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations de 8 h. a. m. à 5 h. p. m. 17 mai—

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
82......RUE DU CANAL......82
entre Bourgogne et Remparts, où il se charge d'exécuter scientifiquement toutes les opérations de l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
14 mai—6m PP

Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE,
Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 3ème maison après la rue du Canal, près de Lopez.
Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.
14mars—6m PP 1e f

La Machine à Coudre "Eliptic", de
SLOAT,
TRIOMPHANTE!
LA FOIRE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE
A donné le premier prix à la
MACHINE A COUDRE "ELIPTIC" DE SLOAT.
On ne pourrait donner une meilleure preuve de
LEUR EXCELLENCE.
Je les vends maintenant au bas prix de CINQUANTE PIASTRES et douze, avec chacune d'elles un des PATRONS (de McCALL) DE ROBES DE DAMES ET D'ENFANS.
M. S. HEDRICK
Au grand dépôt de machines du Sud,
17 janv—1m Rue du Canal, No 87.

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky
POUR LE 28 JANVIER.—CLASSE 146
Plan de Police.

| 1er | 2me | 3me | 4me | 5me | 6me | 7me | 8me | 9me | 10me | 11me | 12me | 13me | 14me | 15me |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 58 | 68 | 72 | 54 | 1 | 56 | 31 | 8 | 21 | 7 | 17 | 2 | | |

Le soussigné donne les renseignements et paie les prix gagnants de toutes les loteries légalisées.
C. T. HOWARD,
Marchand de billets de loterie,
Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS.—Méfiez-vous des prétendues loteries.—Le public est averti que les tirages quotidiens de la loterie de l'Etat du Kentucky sont publiés dans le Herald et le Times de New York, dans l'Enquirer de Cincinnati, le Republican de St. Louis et d'autres journaux; que les tirages seront toujours exacts.
24déc—1m.

AVIS.
Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Nlle-Orléans, 22 janvier 1868.
A UNE assemblée convoquée pour aujourd'hui, pour l'élection de dix-huit (18) Directeurs de ce chemin, une majorité des actions n'ayant pas été représentées ainsi que l'exige la charte, l'élection des Directeurs a été remise à mercredi prochain 29 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
23janv—6f GEO. W. SQUIRES, secrétaire.

Banque Nationale de la Cité.
Nouvelle Orléans, 22 janvier 1868.
L'ELECTION annuelle de directeurs devant servir durant l'année courante, aura lieu au local de la Banque le 24 février, de 11 heures A. M. à 1 heure P. M.
JULES CASSARD,
22 jan—au 24 fév Caissier.

BANQUE DES MARCHANDS.
Nlle Orléans, 16 janvier 1868.
LE 13 du courant, à l'élection annuelle des actionnaires, ont été élus Directeurs pour l'année—
E. H. REYNES,
THOMAS SLOO,
L. F. GENERES,
ALFRED KEARNY,
JOHN WILLIAMS.
Et, aujourd'hui, à une élection des Directeurs, M. E. H. Reynes a été élu Président et M. F. H. Hatch, Caissier.
17 janv—15 f F. H. HATCH, Caissier.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.
30 DECEMBRE 1867.
AUJOURD'HUI à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de cinq pour cent par lequel dividende [illegible] payable aux actionnaires, à partir du 2 janvier 1868, au bureau de la compagnie.
WM. S. BROWN,
31déc1m Trésorier.

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.
TAUX DU FRET pour St Louis, Louisville, Columbus et C'ies.
Département du transport.
Nlle-Orléans, 1er janvier 1868.
Les expéditeurs sont informés que cette Compagnie donne maintenant des connaissements pour les points indiqués ci-dessus.
Les réclamations pour pertes, avaries ou prix trop élevés seront promptement réglées aux lieux de livraison.
Pour plus de détails, s'adresser au dépôt, rue Calliope.
T. S WILLIAMS, surintendant général,
JAMES TONGE, agent général pour le fret.
3 janv—1m

LOUIS GADEL
Fabricant de Matelas et Sommiers en tous genres.
65, RUE ST. LOUIS, entre Royale et Bourbon, 65.
A constamment en main, cadres, mousse, crin et laine; fait aussi les matelas et sommiers sur commande, et les refait à domicile.
Prix Modérés 24 janv—3f

HARRY T. HAYS—F. WARREN MOISE—JOHN H. NEW.
Hays, Moise & New,
AVOCATS ET CONSEILLERS,
Bureau, rue St-Charles, No 13. Nlle-Orléans,
21 jan—1m LOUISIANE.

Avis.
TOUTES les personnes qui ont des réclamations contre la succession [illegible]
JOHN PETIT,
14 jan—au 31jan Exc. Robertson et Carroll 1st Walk

FUSILS FINS! FUSILS FINS!!
Les soussignés, agents de
C F. Manton, C. V. Burke, Wm. Chance
FABRICANTS DE
Fusils Fins Doubles et Simples,
annoncent au public qu'ils ont reçu un assortiment complet de Fusils à canons
Laminés, acier d'argent, ruban d'acier, damas, etc.
En outre ils ont reçu une variété de Fusils rayés et tous conditionnés, dans les prix ordinaires—
McLEAN & OLIVIER,
8 nov—3m 36, rue du Canal.

A VENDRE.
LE bail, le stock et les installations de la buvette, du salon d'entrée et du restaurant connus sous le nom de "Pic-nic House", No 24 de la rue de la Douane, entre les rues Franklin et Chartres. Ils seront vendus avant le 31 du courant, ou seront à l'enchère publique le 1er février 1868, à 10 h du matin. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux à LOUIS FERRET, encanteur, Passage de la Bourse, No 34. 25janv—au31

Déménagement. Déménagement.
LE "NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION" est transférée du No 142 au No 137, rue du CANAL entre Dauphine et Bourbon. 3 janv—1m

Domestiques.
ON a besoin immédiatement d'une cuisinière, d'une femme de ménage, et d'un cocher qui pourrait au besoin servir de garçon de salle à manger. [illegible] Européens. S'adresser rue d'Orléans, entre Dauphine et St-Philippe. 12 janv

GRAINES DE JARDINAGE.
Graines de jardinage de Landreth—Récolte de 1867—H Hafner a maintenant en main un choix complet de graines de légumes et de fleurs de l'établissement de D. Landreth & Son, à Philadelphie.
Un beau lot d'oignons.
Les marchands de la campagne peuvent se pourvoir de graines par douzaines, contenant au détail.
H. HAFNE Rue St-Charles, No 168,
24déc—3m en face du Théâtre St-Charles

FONDERIE DE LEEDS
[ETABLIE EN 1825,]
Au coin des rues Delord et Foucher.
NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneau, des Grils; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.
14 sept—6m LEEDS & Co.

THOS. B. BODLEY, & Co.
MARCHANDS DE
Machines et Instruments Aratoires.
De toute espèce de
MACHINES DE MOULIN A SCIE.
MOULINS A FARINE.
MOULINS A FARINE DE MAIS.
MACHINES A CARDER LA LAINE
SCIES CIRCULAIRES.
MACHINES A FLECHES A SANDES
MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS &
constamment en magasin.
Agence générale au Sud-Ouest, pour la vente des machines portatives de Wood & Mann, et des moulins à maïs et à farine, patentées de Coleman.
THOS. B. BODLEY & Co.
14fév—11—1an Rue Perdido, No 9.

Moulin à riz—Moulin à riz.
NOUS étant assurés les services de M. PETER McKINLAY inventeur du meilleur pilon à riz, et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à riz, nous sommes à même de faire, sous sa surveillance, toutes les machines qu'exige la préparation du riz pour le marché et à fournir les dessins, &c., nécessaires.
On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinlay, cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour le marché ou pour leur consommation.
LEEDS & CO.
14 déc—6m Au coin des rues Delord & Foucher.

Combustible à bon marché.
LE COKE livré à 40 cents le baril, par la Compagnie du Gaz de la Nlle Orléans, rue de la Commune, No. 58.

Bois, Charbon, Sable, &c.
J. C. KATHMAN,
(Fabrique de Toits des Tropiques),
Marchand de Charbon, [illegible] de Bois, Coke, Sable blanc et Bois de Chauffage,
RUE BIENVILLE, No. 224,
Coin Marais, Nlle Orléans
LES ordres laissés à l'endroit indiqué plus haut et dans la Boîte 83 du Mechanics' Exchange, seront remplis sans délai.
24 déc 3m

Bois de choix pour comptoirs, etc
DIX MILLE pieds de noyer noir, large et de choix pour comptoirs à vendre à des prix raisonnables pour clore une consignation. A vendre également, un lot de bois jaune pour planchers et plafonds.
ALEX. McCONNELL,
coin Carondelet No 184

BOIS DE CONSTRUCTION.
GEORGE MERZ,
Moulin à raboter et chantier de bois de construction.
Au coin des rues Tchoupitoulas et Robertson, Vieux Bassin.
DU Bois préparé et brut, des châssis, des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.
Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière.
19 juil—1an

BOIS DE CONSTRUCTION,
VENANT d'être reçu: Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLICHES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités, par
V. LEMORUELLE,
Coin Toulouse et Bassin.
☞ Assortiment complet des articles ci-dessus toujours en magasin. Prompte exécution de tous les ordres adressés par les marchands commissionnaires.
18 février—1an

VIN DE CHAMPAGNE
De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims.
LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit vin.
Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention, aux termes les plus favorables.
AUGUSTE COUTURIÉ,
5 jan—1 an—1m PP No 37 rue Vieille-Levée.

Machine à Laver et Machine à Tordre le Linge.
CE sont les deux meilleures Machines à laver et à tordre le linge. Elles sont en vente chez le propriétaire L HUBER [illegible] Nouvelle-Orléans. [illegible] circulaires.
18 janv—1m PP

GRANDE REDUCTION DE PRIX.
PENSION à $5 00 par semaine.
Mme DENISE,
PENSION FRANÇAISE,
[illegible]
CETTE PENSION, sous le rapport du service et de la propreté, peut soutenir la comparaison avec les meilleures tables d'hôte de la ville.
31 déc—1m